

de toutes leurs forces au rétablissement d'une monarchie quelconque et à l'intervention européenne dans les affaires de ce continent.

On assure que les projets de l'empereur des Français, au sujet de l'archiduc, tiennent aux affaires d'Italie, et qu'il y aurait là comme une compensation anticipée à la perte de la Vénétie. On ne voit point trop en quoi consisterait cette compensation et ce que l'Autriche, qui n'a aucune relation de commerce ni de nationalité avec le Mexique, pourrait avoir à faire dans ce pays, même après y avoir placé son archiduc. Ce serait un profit à peu près imaginaire; tandis que la perte de la Vénétie serait un mal bien réel, plus que cela, une sorte de déchéance politique dont la maison de Hapsbourg aurait grand peine à se relever.

La question italienne avance lentement vers une solution quelconque; mais c'est l'inconnu que cette solution. Le roi Victor Emmanuel est à Naples, où il veut faire acte de présence pour intimider la réaction légitimiste, et montrer à l'Europe qu'il est vraiment le souverain de cette partie de la péninsule. D'un autre côté, l'ex-roi de Naples demeure à Rome malgré les protestations de la cour de Turin, et malgré le grand désir que la France et l'Angleterre auraient de l'en éloigner. Mais le pape, qui a reçu si longtemps, à Gaète, l'hospitalité du père du jeune monarque; le pape, victime comme lui de l'ambition piémontaise; le pape, qui a vu jusqu'ici à Rome, ce lieu d'asile de la chrétienté, les bannis de tous les pays du monde, pourrait-il, avec quelque justice, avec quelque dignité, consentir à l'éloignement de François II?

La méintelligence qui a existé entre le général et le diplomate chargés de veiller aux intérêts de la France à Rome, est bien une des plus grandes preuves de l'espèce de dualité qui préside depuis quelque temps à la politique de l'empereur, soumis, dit-on, tantôt à l'influence de l'impératrice, tantôt à celle du prince Napoléon; mais bien plus probablement aux exigences des partis qui se divisent la France et des mouvements de la politique étrangère. On dirait même que l'empereur se plaît à ce rôle de temporisation, qui le pose comme le sphinx de la grande énigme du jour, comme l'arbitre muet et impassible des plus grands événements contemporains. Combien de temps encore durera cette situation fautive et étrange? c'est ce qu'il est impossible de prévoir. Pour celui, cependant, qui voit dans les événements eux-mêmes les signes des temps plus encore que dans les volontés et les intentions si mobiles des hommes, la réunion, à Rome, de tous les évêques catholiques est un fait providentiel et l'indice d'un changement prochain.

Les évêques d'Amérique, nous l'avons déjà dit, sont en nombre important dans la ville éternelle; et ceux du Canada ont retrouvé avec plaisir, parmi les zouaves pontificaux, plusieurs jeunes gens de ce pays, entre autres M. de Montigny, dont nous avons déjà parlé, et M. Murray, ancien employé de ce département et qui a contribué, pendant quelque temps, à la rédaction de notre journal anglais. M. Murray est neveu de Mgr. Horan, évêque de Kingston.

La nouvelle de la mort de M. Casault, aura dû contrister profondément les prélats canadiens et faire une pénible diversion aux émotions diverses que le séjour de la grande métropole peut inspirer dans ce moment. La notice que nous publions dans une autre partie de cette feuille nous rappelle que notre petite revue, contre son ordinaire, s'est laissée considérablement arriérer à l'égard de la nécrologie locale. Hâtons-nous donc de consigner ici les noms de plusieurs hommes remarquables, morts depuis le commencement de l'année.

Ce sont: M. Boston, pendant de longues années shérif du district de Montréal; l'honorable Eusèbe Cartier, conseiller législatif et l'un des plus anciens et des plus dignes habitants de la ville de St. Hyacinthe; M. le grand-vicaire Demers, curé de St. Denis, homme distingué et jouissant de la vénération publique; M. Antoine Archange Parant, ancien citoyen de Québec, connu dans toute cette partie du pays où il a rempli un rôle modeste, mais utile et honorable dans le notariat et la magistrature locale; M. Godefroy Chagnon, ancien inspecteur d'école et auteur de plusieurs écrits remarquables sur l'éducation et sur l'agriculture; enfin M. William Lindsay, greffier de l'assemblée législative, charge dans laquelle il avait remplacé son père en 1829 et à laquelle son fils vient d'être appelé. M. Lindsay était depuis 54 ans au service du parlement, et les membres les plus distingués de la chambre se sont empressés de rendre témoignage aux qualités qui avaient rempli cette longue et honorable carrière. Tous ces hommes tenaient de près aux générations passées, dont l'esprit, les mœurs et les habitudes disparaissent déjà du milieu de nous.

À côté de leurs noms vient se placer celui d'un homme, jeune encore et qui avait marqué au barreau et dans le parlement, M. Joseph Papin, ci-devant représentant du comté de l'Assomption. La translation de ses restes à Montréal a causé, ces jours derniers, une vive sensation, et a rappelé à tous ceux qui l'avaient connu dans toute la vigueur d'une nature athlétique et dans toute l'énergie de la jeunesse, combien est fragile notre pauvre existence.

Nous terminerons par dire quelques mots d'une femme distinguée par son esprit et par ses connaissances, qui a fait autrefois l'ornement des salons de Montréal et dont la mémoire est bien chère à tous ceux qui l'ont connue. M^{de}. Amélie Bercezy, née Panet, était du nombre des canadiennes qui cultivent les lettres et les arts. L'Album du Commandeur Viger, qui contient de charmantes aquarelles et de délicieuses miniatures de M. Bercezy, renferme aussi des poésies de M^{de}. Bercezy qui mériteraient de voir le jour. Nos lecteurs, sans s'en douter, ont déjà fait connaissance avec sa plume élégante, et c'est à elle qu'ils doivent la jolie description qui se trouve à la page 197 de notre second volume: "L'Été des Sauvages."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Le Député-Adjudant-Général du Bas-Canada, après avoir passé en revue, à Québec, la compagnie No. 7 des *Voltigeurs Canadiens*, et, à Montréal, la compagnie No. 10 des *Chasseurs Canadiens*, les a complimentées dans les termes les plus flatteurs sur leur belle tenue et les progrès rapides qu'elles ont faits. La première de ces deux compagnies se compose en entier des professeurs et des élèves-maîtres de l'école Normale Laval; la seconde est en partie formée des officiers du Département de l'Instruction publique et des élèves-maîtres de l'école Normale Jacques-Cartier. Ainsi, à peu près 80 élèves-maîtres se formeront annuellement à la discipline et aux exercices militaires, et c'est là le moyen le plus expéditif de faire de ces exercices une des branches de l'enseignement dans les écoles du Bas-Canada.

—Les demoiselles, (élèves-institutrices) de l'école Normale McGill ont tenu, il y a quelques jours, l'assemblée publique et annuelle de la société littéraire formée par elles. La soirée a été des plus agréables; la salle de l'école Normale était magnifiquement ornée de feuillage, de drapeaux et de fleurs artificielles. La musique vocale et instrumentale, la récitation et la lecture de morceaux littéraires, tirés d'un journal manuscrit, le "Wreath," écrit par les jeunes demoiselles elles-mêmes, ont surtout attiré l'attention du nombreux et respectable auditoire présent à cette réunion. Parmi les compositions, nous avons remarqué une charmante et excellente pièce de vers, que nous avons publiée dans la livraison du mois d'avril dernier du journal anglais: nous regrettons seulement qu'on ne nous ait point permis de donner le nom de l'auteur. Vers la fin de la soirée, M. le Surintendant de l'Éducation adressa la parole à l'assemblée en français; il complimenta les élèves-institutrices sur leurs succès littéraires et leur cita, comme modèles à suivre, M^{lle}. Ernestine Drouot, jeune institutrice en France, dont les poésies ont été couronnées par l'Académie française, et Madame Pauline Braqueval, institutrice en Belgique, qui a remporté un prix à l'Académie royale de musique de son pays, pour la composition d'une cantate qui avait été donnée au concours.

— M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise, a récemment adressé aux maires de son département une circulaire pour les inviter à s'occuper activement des moyens de doter chaque école communale d'un jardin potager et fruitier, qui puisse être affecté à l'enseignement pratique de l'arboriculture et de l'horticulture.

Dans cette circulaire, M. Chevreau recommande aux maires de faire leur possible pour affecter à l'école de leur commune un jardin ou verger, où les élèves se délasseront de leurs études en se livrant, sous la direction du maître, à des travaux qui constituent maintenant une des branches les plus importantes de la richesse rurale. Il engage en conséquence ces fonctionnaires à lui soumettre un projet d'acquisition ou d'appropriation du jardin pour leur maison d'école, et il promet de les aider dans cette tâche par tous les moyens qui seront en son pouvoir.

Déjà le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Feart, avait précédé dans cette voie nouvelle M. le préfet de l'Oise. Il est à souhaiter que ces intelligents administrateurs trouvent de nombreux imitateurs, et que chaque maison d'école primaire en France ait son jardin potager et fruitier, en attendant qu'elle possède son champ d'expérience ou sa ferme modèle.

BULLETIN DES LETTRES.

Le *Moniteur* publie un rapport officiel sur les dons faits à la bibliothèque impériale durant l'année 1861. Parmi les ouvrages imprimés, il y a vingt-et-un volumes donnés par le Prince Lucien Bonaparte; ces volumes sont le fruit de ses études sur les langues et les idiomes de l'Europe; et du Gouvernement russe, une collection complète de documents relatifs à l'émancipation des serfs, en vingt-neuf volumes. Parmi les ouvrages sur la géographie, se trouve une mappe-monde curieuse, tracée sur vélin par Jehan Cassin, pilote dieppois, portant la date de 1570; un recueil des chartes publiées par l'Amirauté anglaise en 1860, donné par elle; et du ministre de l'Instruction publique, une copie de la magnifique carte des Gaules sous le proconsulat de César, publiée par ordre de l'Empereur. Il y a parmi les manuscrits un manuscrit éthiopique, renfermant le Fitha-Nagast, ou code d'Éthiopie, donné par le Ministre de l'État; et, parmi les objets d'antiquité, entre autres dons de Sa Majesté l'Empereur, se trouve un vase en bronze gallo-romain, et une tessère gallo-romaine en plomb portant le nom d'Alésia.

(Trad. de l'*Educational Times*.)

BULLETIN DES SCIENCES.

—Dans un récent numéro de la *Presse scientifique*, M. de Komaroff, un savant russe de Paris, a publié un curieux article sur la télégraphie électrique dans l'empire moscovite. Pour ceux qui auront lu ce document, nous croyons devoir analyser un article du *Mechanic's Magazine*, qui donne des détails sur un projet complémentaire à travers la Sibérie, l'Amérique russe et l'Orégon, jusqu'à San-Francisco. Le projet proposé par le colonel Romanoff, surintendant des télégraphes sibériens, est celui-ci: la ligne de Moscou à Omsk, ville de la Sibérie occidentale,